

Département de la SOMME
 Arrondissement d'AMIENS
Pôle métropolitain du Grand Amiénois
Immeuble TERRALIA
60 rue de la Vallée
 80000 AMIENS
 ☎ 03.22.22.23.43
e.leriverend@amiens-metropole.com

Préfecture de la Somme
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
 Bureau des Collectivités Locales
 51 rue de la République
CS42001
 80020 AMIENS CEDEX 9

à

@ Obligatoire afin d'éviter toute erreur de transmission

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION
À ÉTABLIR EN UN SEUL EXEMPLAIRE - En recto S.V.P

Séance du : 19 décembre 2018

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte <small>N°Délib ou AR, DC, CO... + N° + Date</small>	Observations éventuelles de pré-contrôle de légalité
Désignation des secrétaires de séance	2018/22	
Approbation du procès-verbal de la séance du 11/09/2018	2018/23	
Décision(s) du Président	2018/24	
Commissions de travail : création et composition	2018/25	
Décision modificative n°2	2018/26	
Réalisation d'une E.P.E.	2018/27	
Lancement du PCAET	2018/28	
Modalités de concertation mises en œuvre dans le cadre de la révision du SCOT	2018/29	
Engagement de la révision du SCOT du Grand Amiénois	2018/30	
Analyse des résultats de l'application du SCOT du Grand Amiénois	2018/31	+ Annexe : Bilan
Arrêt du Plan de Mobilité Rural de Somme Sud-Ouest	2018/32	
Création d'un poste de chargé de mission pour piloter la mise en œuvre du PMRu de Somme Sud-Ouest	2018/33	
Réponse à l'AMI French Mobility	2018/34	
Nombre total d'actes :	13	

Cadre réservé au cachet du contrôle de légalité



Cachet de la collectivité Fait à Amiens, le 26/12/2018

[Signature]
 Pôle Métropolitain du Grand Amiénois

signature

La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.

La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.

N.B. : D.C.L. pour les AR Tél. : 03.22.97.82.58 – Fax. : 03.22.97.81.93 – 2^{ème} étage – 51 rue de la République – CS42001 – 80020 AMIENS CEDEX 9

Pour les accusés de réception, le bureau est ouvert tous les jours de 9h00 jusqu'à 11h30 (pref-ar-controlelegal-amiens@somme.gouv.fr)

HYPERLINK "<http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Collectivites-territoriales/Contrôle-de>

HYPERLINK "<http://somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Collectivites-territoriales/ACTES-Aide-au>